

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 1

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4622 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : HAMRITI BONCHAIB
 Date de naissance : 01/01/52
 Adresse : LOT 12, LABISSA, BOUSKOURA
 Tél. : 06 55 85 22 34 Total des frais engagés : 548,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Dr. HÉFZOUDI M
Gastro-entérologue
Résidence : 12 Rue Reaumur
Bd. Abdelmoumen, quartier des Hôpitaux
CASABLANCA Tél. : 05 22 20 01 04 / 05

Cachet du médecin :

Date de consultation : 04/01/2023

Nom et prénom du malade : HS HAMRITI BOUCHIB Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : reflux G (cardia - un exploratin)

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 22 MAR. 2023

Signature de l'adhérent(e) :

VISA ET CACHET

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04-01-2023	C2	300, N 88		Dr. HEFFORD Généraliste Résident. Abdelaziz ANCA-Ja: 05/22/2001 04/01 12 Rue Hajj Sier des Hajj

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie KADRI Cteur KADRI HASSANI SANAE Dourar El-Zemahra-Bouskoura Tel: 06 10 80 45 38</p>	04.01.23	248700 16/01/23 Pharmacie KADRI Dourar El-Zemahra-Bouskoura Tel: 06 10 80 45 38

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		/	
	$ \begin{array}{r l} H & 25533412 \quad 21433552 \\ \hline D & 00000000 \quad 00000000 \\ & 00000000 \quad 00000000 \\ & 35533411 \quad 11433553 \end{array} $		Coefficient des travaux	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		Montants des soins	
			Date du devis	
			Date de l'exécution	

LETTRE DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Mohamed HEFFOUDHI

SPECIALISTE

DES MALADIES DE L'APPAREIL DIGESTIF
(Estomac - Foie - Intestin - Hémorroïdes)
ENDOSCOPIE DIGESTIVE
ECHOGRAPHIE

الدكتور محمد حفوصي

اختصاصي

في أمراض الجهاز الهضمي
الفحص بالمنظار الداخلي
الفحص بالصدى

Casablanca le, 04/01/2023

Mr Hamriti Bouchaib

éviter les aliments acides-fritures -tajine coucous-miel-menthe -olives

SV

Refluxaid sticks -2btes

1 stick entre 30 et 45 min apres chaque repas

SV

Ranciphex cp à 20 mg (1bte de 28)

1 cp matin et soir 1/2 H avt les repas

Dr. HEFFOUDHI-M.
Gastro-Enterologue
Résiden...
Bd. Abdelmoumen
CASABLANCA - Tel: 05.22.20.01.04.JD

Dr. HEFFOUDHI-M.
Gastro-Enterologue
Résiden...
Bd. Abdelmoumen
CASABLANCA - Tel: 05.22.20.01.04.JD

Pharmacie KADRI
Docteur KADRI HASSAN SANAE
Douar L3mima-Bouskoura
Tel: 06.10.80.45.38

إقامة سعد الله، 12 زنقة ريومير (شارع عبد المؤمن)، حي المستشفيات، الدار البيضاء
Résidence SAAD ALLAH, n° 12, rue Reaumur (Bd. Abdelmoumen), Q. des Hôpitaux - Casablanca
الهاتف : 0522.200.104 / 105 - الفاكس : 0522.200.106 / 105



1 - 2 sticks après le repas.
Enfants de moins de 12 ans : 0,5 - 1 stick
coucher.

LOT

LOT 5627082
EXP 26/25/09
PPC 70 DHS

av. / i.
br.
LOT 2 31482
EXP 26/24/11
PPC 65 DHS



RANCIPHEX® 20 mg
28 comprimés gastro-résistant
Voie orale



0 mg
à l'intérieur
enfants
passant pas
PPV: 113 DH 70